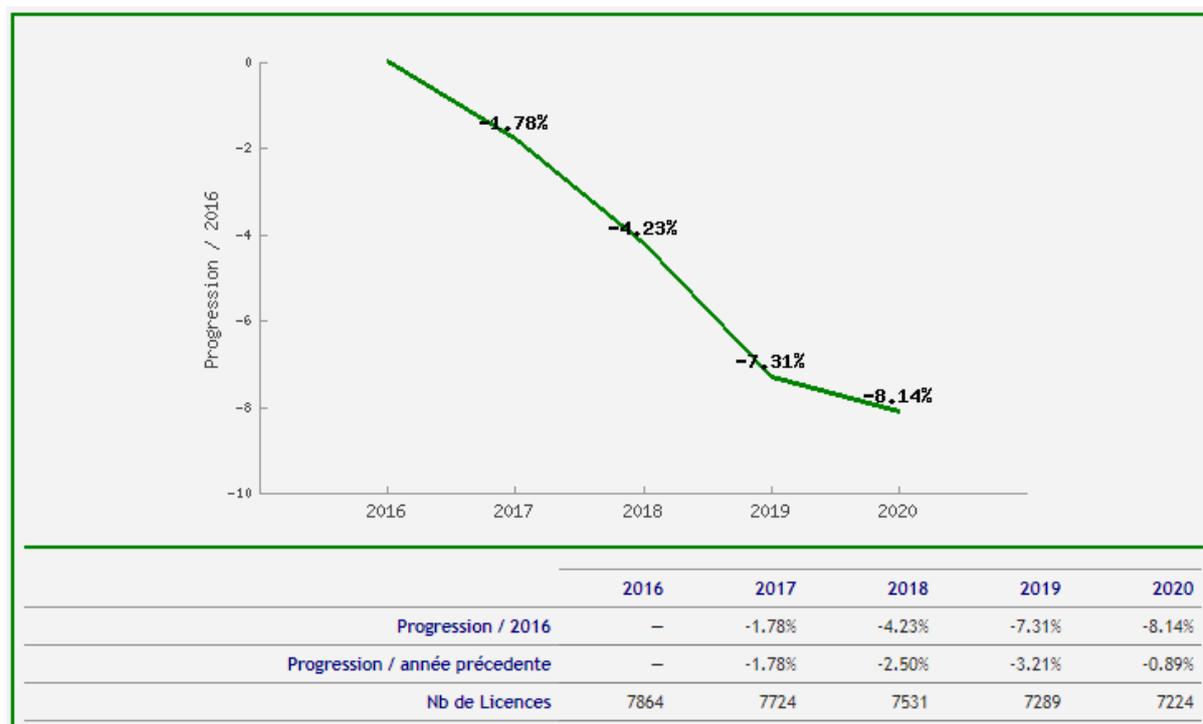


RAPPORT SPORTIF DU COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION Du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Le bilan de la saison 2019/2020 est difficile à analyser au vu des circonstances... Néanmoins, à la rentrée 2019, le nombre de licences continuait son inexorable déclin : **7289 pour 2531 en 2018**. Notons tout de même une légère amélioration de la courbe qui tend à se stabiliser au cours de la saison concernée:



Le principal point d'amélioration résidait sur la conquête de nouveaux publics. Il nous faut aussi continuer à sensibiliser les clubs sur l'importance de l'accueil du cavalier débutant puisque **le taux de renouvellement de licence des primo-accédant n'est que de 49 %**. Nous pouvons toutefois nous enorgueillir d'être 6 point au-dessus de la moyenne nationale (43 %).



Le taux de fidélisation globale restait satisfaisant sur la saison 2019/2020 et **plutôt encourageant puisqu'il était d'environ 64 %** alors qu'il était inférieur à 60 % au niveau national. Ces bons résultats démontrent la qualité de l'accueil et de l'enseignement proposés dans les clubs ligériens.



	LOIRE	AUVERGNE-RHONE-ALPES	FRANCE
Cavalière 2016 fidèles en 2017	64.65%	60.52%	59.48%
Cavalière 2017 fidèles en 2018	64.06%	60.28%	59.50%
Cavalière 2018 fidèles en 2019	63.71%	60.24%	59.74%
Cavalière 2019 fidèles en 2020	64.54%	59.31%	59.50%

Le profil des licenciés a évolué et présente quelques spécificités par rapport aux données nationales : **nous comptons toujours une très large majorité de femmes (84 %) mais plus de la moitié des pratiquants sont âgés de plus de 18 ans (53 %)** alors qu'ils ne sont que 40 % au niveau national. Nous notons donc pour notre département une belle répercussion de la sensibilisation menée par le CDE 42 sur le public adulte.

La compétition reste un outil essentiel à la pérennisation de nos pratiquants, puisque le taux de fidélisation des cavaliers ayant participé à au moins à une compétition est d'environ 75 %.

Malheureusement, **entre le 1^{er} septembre 2019 et le 14 mars 2020** (date du 1^{er} confinement) il n'y aura eu, toutes disciplines confondues, **seulement 57 concours Club / Poney et 21 concours Amat / Pro.**

Sur la période du 09 juin au 31 août 2020 seuls 15 concours Club / Poney et 9 concours Amateurs / Pro ont pu se tenir.

Inutile de préciser l'origine de cette coupe nette et drastique. Il nous faudra toutefois réguler l'organisation du calendrier départemental en fonction des échéances régionales et nationales et soutenir les clubs et organisateurs dans une démarche de projet et de redynamisation de toutes les disciplines.

Le nombre de structures ligériennes affiliées à la Fédération Française d'Équitation est resté stable nous notons même en légère hausse sur les 5 dernières années.

Les aides gouvernementales, régionales et fédérales ont permis à la majorité des professionnels de tenir bon et de survivre pendant le confinement mais les séquelles économiques, sur les revenus des ménages notamment, risquent malgré tout d'impacter nos activités pendant plusieurs années encore.

Nous notons aussi la problématique du « mystère des chevaux mutilés » qui a eu un impact moral et matériel sur le quotidien des professionnels et détenteurs d'équidés.

Pour conclure, le bilan économique de cette année atypique est à l'image de l'économie du pays. Toutefois, nous avons pu constater que les cavaliers de tous niveaux ont fait globalement preuve de solidarité avec leurs clubs en n'exigeant par exemple pas systématiquement pas le remboursement des heures forfaitaires sur la période du confinement ou en n'hésitant pas à participer aux différentes activités annexes proposées par les dirigeants pendant l'été notamment. Nous avons d'ailleurs pu constater que les professionnels ont fait preuve d'imagination pour optimiser les périodes d'activité et satisfaire le plus grand nombre.

Le lien avec le CDE 42 a été apprécié. Nous nous sommes fait l'écho des mesures gouvernementales, de l'évolution des protocoles sanitaires et avons été un relais essentiel à leur mise en œuvre. L'équitation dépend de différents ministères (sport et agriculture essentiellement) et a donc un statut particulier qui induit une démarche de concertation et d'adaptation permanente.

Nous avons tous subi de plein fouet cette crise mais avons essayé d'accompagner au mieux nos clubs qui en ressortent fragilisés mais bien présents. Espérons que 2021, année électorale pour nos fédérations, sera plus clémente et permettra un nouveau départ, sur le bon pied !